

C17

ARAMON ARGILLIERS
CASTILLON-DU-GARD
COLLIAS COMPS DOMAZAN
ESTÉZARGUES FOURNÈS
MEYNES MONTFRIN
POUZILHAC REMOULINS
SAINT-BONNET DU GARD
SAINT-HILAIRE D'OZILHAN
THÉZIERS VALLIGUIÈRES
VERS-PONT DU GARD

Le magazine de la Communauté de Communes du Pont du Gard / Janvier 2017



Intercommunalité et territoire

Actualité, actions & projets



Le mot du Président



Bien chers administrés de la Communauté de Communes du Pont du Gard,

Je voudrais par cet édito vous informer d'une modification importante que vient de subir notre Communauté de Communes du Pont du Gard.

En effet, la composition du conseil communautaire était issue d'un accord local au moment des dernières élections de 2014. Ces accords locaux sont remis obligatoirement en cause dans plusieurs situations, notamment lorsqu'il y a une élection municipale partielle sur une commune pendant le mandat.

Tel a été le cas pour la commune de Saint Bonnet du Gard. Monsieur Le Préfet nous a donc informés de la nouvelle composition du Conseil Communautaire, tout nouvel accord local étant impossible compte tenu des contraintes légales. Les principales conséquences pour la CCPG et ses communes sont les suivantes :

- le nombre de conseillers communautaires est réduit à 33 au lieu de 41 ;
- le nombre de vice-présidents est également réduit et passe à 10 (après accord local) au lieu de 12.

Ces diminutions de postes m'ont poussé à proposer au Conseil Communautaire une nouvelle organisation, permettant de compenser la réduction du nombre d'élus communautaires et de rester efficaces et réactifs. Un bilan du fonctionnement sera réalisé à l'issue d'une période de quelques mois.

Vous trouverez en page 10, des précisions sur ces mesures.

Concernant la fermeture de la Centrale EDF d'Aramon, les travaux de réflexion pour la revitalisation du site seront engagés concrètement à travers la signature d'une « Charte Partenariale de Développement ». Au delà de la création d'un comité qui sera chargé d'analyser les demandes d'implantation et de prendre les décisions stratégiques pour l'aménagement du site, la Charte aura notamment pour objet de définir la méthode et le calendrier selon lequel les partenaires se doteront d'un plan d'action et d'aménagement global et cohérent, ainsi que d'évaluer la faisabilité de l'implantation de nouveaux projets sur le site. Ces initiatives sont de bon augure, mais je reste attentif sur leurs délais de mise en œuvre et sur le moment où elles commenceront à porter leurs fruits.

Vous pourrez au fil de ces pages, constater que votre collectivité continue d'agir et de se développer malgré un contexte économique, social et financier pour le moins difficile. Telle est notre vocation et notre raison d'être dans votre intérêt et pour vous satisfaire.

Je termine cet édito en remerciant les élus communautaires ainsi que les employés territoriaux pour leur engagement à mes côtés et en leur souhaitant, comme à vous tous, et malgré les difficultés, une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017.

Votre bien dévoué.

C17 Magazine - Edition de janvier 2017 - N°20 - Dépôt légal à la parution.
 Adresse : 21 bis avenue du Pont du Gard 30 210 Remoulins
 Tél : 04 66 37 67 67 - www.cc-pontdugard.fr
 Directeur de la publication : Claude Martinet.
 Rédacteur en chef : Guilhem Quairel.
 Rédaction : Service communication CCPG.
 Maquette : Service communication CCPG.
 Impression : imprimerie Les Presses de la Tarasque
 Zone du Roubian - Tarascon.
 Diffusion : Société Mediasolution.
 Photos : ©Communauté de Communes du Pont du Gard / ©Fotolia.
 Tirage : 16 000 exemplaires.
 Magazine imprimé sur papier recyclé.

Claude MARTINET,
Président

SOMMAIRE

P.3 Le mot du Président

P.4 Retour sur...

Saison culturelle et sportive 2016 / Safe au Pont / Permanences juridiques / Bilan FISAC / Bus de la mer / APPRAUPO / Police intercommunale.

P.8 Vie économique

Ateliers relais / relais-emploi / Acteurs économiques du territoire.

P.10 Votre intercommunalité

Nouveau Conseil Communautaire / Initiative partenariale.

P.10 Actions et projets

Maison des services publics / Office de tourisme / Siège de la CCPG / Crèche de Comps / Accessibilité / Carto-guide / Formation petite enfance / Nouveau site web / Finances publiques / Mutualisation des services.

P.15 Page pratique



RETOUR SUR...

Saison culturelle et sportive 2016

Un automne riche en manifestations



Ensemble vocal La Sestina - Eglise de Collias

Après la pause estivale, la saison culturelle et sportive du second semestre 2016 vous proposait un automne riche en animations sur le territoire.

C'est le festival « VOIX D'ICI ET DE LÀ », programmé du 11 au 25 septembre qui a ouvert cette deuxième partie de saison culturelle 2016. Vous pouvez découvrir, à travers les 3 concerts de cette nouvelle édition, des chants spirituels et sacrés, d'époques et d'origines différentes, chantés a capella ou accompagnés : *les chants sacrés gitans de Provence* dans l'Eglise de St Bonnet du Gard, le gospel des *Magnify the Lord*, dans l'Eglise d'Estézargues et enfin l'ensemble vocal *la Sestina* dans l'Eglise de Collias, qui a fait résonner les polyphonies sacrées du 20^e siècle, dans une église dont le chœur illuminé portait la musique dans les cœurs d'un public toujours présent, émerveillé.

Du 22 au 26 octobre, c'est le festival jeune public « BIG ZAZOU » qui cheminait sur le territoire pour le plus grand bonheur des enfants. Ce véritable rendez-vous

jeunesse, moment culturel attendu chaque année par petits et grands, est fortement apprécié pour la qualité des spectacles proposés, souvent repérés au festival d'Avignon.

Ainsi cette année, toutes les représentations ont été jouées à guichets fermés, et plus de 900 spectateurs ont été accueillis sur l'ensemble des manifestations programmées sur les 5 jours du festival.

Par ailleurs, une nouveauté était proposée lors de cette dernière édition : des ateliers d'arts plastiques accueillants les enfants sur une journée complète. Les artistes en herbes ont pu y réaliser des masques et des marionnettes issus de leur imagination, grâce à l'aide d'artistes plasticiens.

En novembre, spectacles humoristiques et randonnées ont animé vos week-ends. Du 5 au 26 novembre, les 4 spectacles du festival « SAMEDIS D'EN RIRE » vous ont offert un moment de bonne humeur : *La manade des gens heureux* à Aramon, *Les Swinging Poules* au Pont du Gard, *Pianistologie* à Montfrin et *Deux cons* à

Thézières. Enfin chaque dimanche, du 6 au 27 novembre, la « RONDE DES RANDOS D'AUTOMNE » vous proposait de partir à la découverte des paysages et du patrimoine à travers 4 randonnées.

Rendez-vous est donné dès ce mois de janvier pour de nouvelles découvertes ! Retrouvez le programme du premier semestre de la saison culturelle et sportive 2017 et votre mois de janvier dans vos boîtes aux lettres et sur notre site Internet : www.cc-pontdugard.fr.



Les Swinging Poules © Marie-Béatrice Seillant
Festival Samedis d'en rire



Spectacle Chapeau Perrault
Festival Big Zazou

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Safe au Pont

L'opération « Safe au Pont », organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard, en partenariat avec l'EPCC Pont du Gard et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (A.N.P.A.A.) s'est clôturée vendredi 8 juillet.

Cette action de prévention des conduites à risque, menée lors des 2 soirées « Lives au Pont », consistait à aller à la rencontre des festivaliers en amont de leur entrée sur le site du Pont du Gard pour leur adresser un message de prévention ainsi que des bons pour des boissons non-alcoolisées gratuites.

Sur les 200 bons distribués par les bénévoles, 62 personnes sont venues retirer leurs boissons gratuites et ont ainsi pu rencontrer les membres de l'ANPAA qui tenaient le stand de prévention.

Cette action a également permis aux 4 jeunes bénévoles du territoire, Aurélie, Lory, Arnaud et Joachim de bénéficier d'une formation de prévention des conduites à risque dispensée par une animatrice en prévention et formatrice professionnelle de l'ANPAA.

« La formation m'a fait découvrir des choses que je ne connaissais pas sur les effets de la consommation d'alcool ou de drogue » explique Aurélie, habitante de Remoulins.

A la question : « Pensez-vous que cette formation vous sera utile dans l'avenir », les 4 jeunes ont répondu « oui » à l'unanimité.



Claude Martinet, Marc Zammit, vice-président de la commission Sécurité, et l'équipe de bénévoles.

Une permanence juridique pour les habitants du territoire

La Communauté de Communes du Pont du Gard et le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ont mis en place un nouveau service de proximité.

Chaque premier mardi du mois, une permanence juridique est proposée aux habitants du territoire dans les locaux de la communauté de communes.

Ces permanences, confidentielles et gratuites, sont assurées par les juristes du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). Elles ont pour objectifs de permettre au public de connaître ses droits et de les mobiliser pour répondre aux problématiques qu'il peut rencontrer dans sa vie quotidienne. Les questions de droit de la famille (unions, filiations, ruptures, indivisions, successions...), de droit pénal (violences, harcèlement, procédures pénales...), ainsi que de droit européen, droit des étrangers et droit international privé peuvent y être abordées.

Pour obtenir plus d'informations sur la manière de bénéficier de ce service et sur les prochaines permanences prévues, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pont du Gard au 04.66.37.67.67.

RETOUR SUR...

Actions en faveur du commerce et de l'artisanat

295 000 € investis par la communauté de communes

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été clôturé le 8 juillet dernier. Sa vocation était de répondre aux menaces pesant sur des services artisanaux et commerciaux de proximité dans des zones rurales fragilisées, à travers le versement de subventions aux collectivités locales et aux entreprises.

Les objectifs de ce dispositif étaient multiples :

- Renforcer la qualité et l'accessibilité de l'offre commerciale et artisanale afin de mieux répondre aux attentes des deux clientèles cibles, à savoir : la clientèle d'actifs résidant sur le territoire et la clientèle touristique ;
- Soutenir les entreprises du territoire dans leur projet de développement et de modernisation de leur outil de production afin de renforcer leur attractivité commerciale ;
- Réaffirmer la vocation marchande des centres - villes et villages du territoire.

Différentes opérations ont été menées par la Communauté de Communes du Pont du Gard avec le concours financier de l'Etat.

Concrètement, cela s'est traduit par des actions de terrain comme la mise en place des « Rendez-vous Pro », réunions d'information et de sensibilisation pour les professionnels du territoire. Chaque réunion est dédiée à un thème particulier tel que « le E-business, l'outil internet » ; « les marchés publics » ; « la qualification pour les artisans du bâtiment » et est dispensée par les acteurs du monde économique tels que CCI, CMA, CAPEB, etc...

Ces réunions, qui ont réuni une cinquantaine d'entreprises, ont par ailleurs permis la mise en place de partenariats et le renforcement de réseaux entre professionnels.

Autre action menée, les « Aides directes d'investissement ». Il s'agissait d'aides financières dédiées aux commerçants, artisans et entreprises de services du territoire de la CCPG pour la réalisation de travaux de modernisation de leurs équipements ou de leurs locaux de production.

Le taux de financement pour ces travaux était de 50% (Etat 25%, CCPG 25%), le reste devant être supporté par l'entreprise, et pouvant passer à 60% (Etat 30%, CCPG 30%) pour les travaux de sécurité et d'accessibilité.

Ce sont ainsi 36 dossiers qui ont été financés, représentant 153 022 € de subventions accordées aux entreprises du territoire ayant sollicité cette aide financière et ont généré 327 390 euros d'investissement.

D'autres actions ont été financées par ce dispositif, telles que la mise en place d'une plateforme de dématérialisation commune à tout le territoire pour faciliter l'accès des entreprises aux marchés publics, ou encore la campagne de communication « Sauvons-les » pour sensibiliser le public à la disparition des commerces de proximité.

Bien que le programme FISAC ait été clôturé définitivement au 8 juillet, la CCPG souhaite continuer son action menée aux côtés des entreprises. Ainsi, l'expérience des « Rendez-vous Pro » a été poursuivie pendant l'année 2016, et de nouveaux thèmes de réunion sont à l'étude pour 2017.

Bilan du "Bus de la mer" 2016

Pour la sixième année, la Communauté de Communes du Pont du Gard a donné l'opportunité aux habitants du territoire de se rendre à la plage du Grau du Roi, en bus pour 1 euro pendant les mois de juillet et août grâce à l'opération « Bus de la mer ». Cinq bus étaient affrétés chaque semaine pour desservir les 17 communes membres et ce sont ainsi 1603 personnes qui ont été transportées durant la saison estivale.

Une nouvelle organisation des tournées a permis de faire baisser le coût de l'opération de 38 %, en réduisant notamment le nombre de bus et en optimisant le nombre de places attribuées à chaque commune, en fonction des taux d'occupation des années précédentes. De ce fait, le budget de l'opération est passé de 19 162 € en 2015 à 11 917 € en 2016, alors que le taux de remplissage des bus a par ailleurs augmenté de 1.5% (68 % en 2016 contre 66.5 % en 2015).

Le renouvellement de l'opération « Bus de la mer » pour l'été 2017 est d'ores et déjà à l'étude.

L'association des professionnels du Pont du Gard

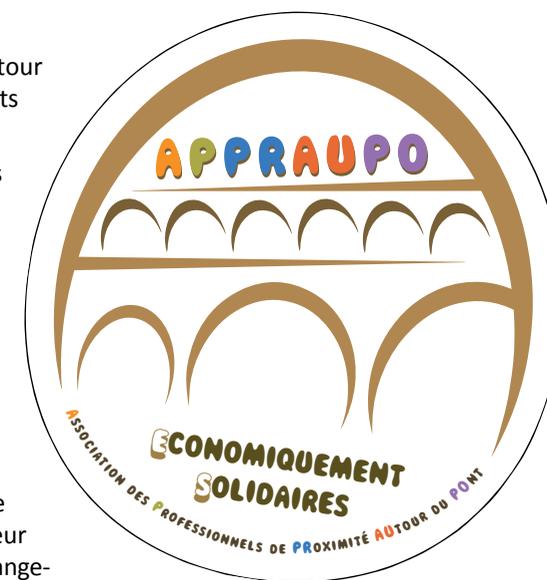
APPRAUPO, (pour Association des Professionnels de Proximité AUtour du POnt) veut fédérer l'ensemble des professionnels et indépendants exerçant sur le territoire de la CCPG.

Le but premier de cette entité, est d'augmenter la visibilité des entreprises de proximité afin de multiplier les chances de pérenniser leur activité. Augmenter cette visibilité est aujourd'hui vital, pour que les professionnels de nos zones rurales puissent être plus aisément repérés par les clients éventuels, qu'ils soient régionaux ou de passage.

Dans ce but logiquement assumé, un site/annuaire est déjà en ligne depuis l'été 2015 à l'adresse www.annuaire-professionnels-pont-du-gard.com. Ce site permet gratuitement, à chaque professionnel du territoire qui s'y inscrit d'être repéré rapidement, et aux adhérents d'y être systématiquement identifiés grâce à une page personnelle qu'ils peuvent eux-mêmes gérer, en fonction de leur propre actualité (lancement nouveauté, promotions, anniversaire, changement d'espace de vente...). Par ailleurs, l'association utilise cet outil interactif comme support de communication, à travers la présentation qui y est faite d'événements organisés tout au long de l'année, et qui concernent à la fois les villages (tourisme et culture) et les activités locales (commerces, artisanat, prestation de services, production...).

En plus d'apporter cette dynamique marchande, APPRAUPO assure un flux permanent d'échanges entre ses adhérents, avec l'organisation de rencontres thématiques et de divers partenariats inter-commerces, dont l'objectif premier est de sortir chacun de l'isolement. Une démarche qui corrobore le credo de l'association : « ÉCONOMIQUEMENT SOLIDAIRES ».

La page Facebook « APPRAUPO » est très active, n'hésitez pas à la visiter et à la partager pour le bien de toutes ces activités de proximité dont elle fait régulièrement la promotion !



Police intercommunale

Les chiffres clés de la Sécurité

Dans le contexte particulier de l'Etat d'urgence, les moyens ont été mis en œuvre par le déploiement des effectifs de la police intercommunale du Pont du Gard pour assurer la sécurité lors des manifestations estivales et garantir la tranquillité publique sur le territoire.

413 interventions ont été réalisées durant cette période, pour laquelle 100 % des nuits ont été couvertes, dont les 40 jours de fêtes votives.



Coup de «pousse» pour votre installation professionnelle...

Bientôt, 4 ateliers relais en location à Théziers

Soucieuse de favoriser la création et l'implantation d'activités économiques sur le territoire pour soutenir l'emploi et le développement économique, la communauté de communes investit dans la construction d'ateliers relais.

Il est souvent difficile pour les entreprises de faire face à toutes les dépenses nécessaires pour créer ou développer leur activité, aussi la communauté de communes a souhaité les aider en proposant de louer des bâtiments sur mesure, à des tarifs privilégiés.

Situés sur la zone d'activité « la Tuilerie » à Théziers, 4 ateliers de 150m² chacun seront ainsi mis en location courant 2017, comprenant un bureau, un atelier, un local technique et un bloc sanitaire.

Si votre entreprise est en cours de création ou de développement, avec à la clé la création de nouveaux emplois, la Communauté de Communes du Pont du Gard peut vous donner le coup de pouce nécessaire à votre installation.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Sophie ROCHAS : Responsable du service Développement Economique et Touristique
Tél : 06 29 35 61 74 ou 04 66 37 67 75
Mail : s.rochas@cc-pontdugard.fr



Relais-Emploi

Françoise passe le « relais » !!!

Le Relais-Emploi est un lieu de proximité, un espace d'accueil, d'information, d'orientation, ouvert à tous.

Il est accessible à toute personne en recherche d'emploi ou en orientation professionnelle pour les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi, de formation, de construction d'un projet professionnel, d'une reconversion ou d'une création d'entreprise...

Il aide également les employeurs en recherche de personnel et d'information sur les mesures et outils facilitant l'embauche.

Vous pourrez y trouver à disposition des outils et fiches techniques emploi, orientation, formation, ainsi que des postes informatiques avec accès Internet afin de faciliter les démarches administratives dématérialisées à l'heure du tout numérique.

Le Relais-Emploi fait partie du réseau Départemental des Relais Emploi. Fort d'un large réseau de partenaires, il assure un rôle de médiation et agit en complémentarité des acteurs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du développement économique.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Relais-Emploi devient également point-relais CAF pour vous renseigner sur les prestations, vous guider dans l'utilisation du site caf.fr, vous accompagner dans vos démarches administratives et vous orienter, si besoin, vers un service particulier de la Caf ou vers un organisme partenaire.

Françoise DAMIANI quitte le Relais-Emploi pour une retraite amplement méritée et passe le relais à Claude DELORME qui continuera d'accueillir et d'informer les demandeurs d'emploi et les recruteurs, accompagnée de Florence SUEUR.

Un grand merci à Françoise pour l'implication professionnelle dont elle a fait preuve durant toutes ces années passées au Relais-Emploi de Remoulins, (structure qu'elle a elle-même créée en 1998).

Contactez-nous :
Remoulins : Tél. 04 66 37 27 13
Aramon : Tél. 04 66 55.11.66

Acteurs économiques du territoire

Entretien avec Claudie Samuel, Présidente de l'association de la Zone Industrielle de Domazan

Mme Samuel, pouvez-vous nous expliquer dans quel contexte a été créée l'association que vous présidez ?

La création de l'association coïncide avec l'installation de la société Dan'ER et de plusieurs autres entreprises dans la zone industrielle. Dès les premiers jours de leur installation, des cambriolages ont été commis. Des réunions ont été organisées avec la mairie de Domazan afin de trouver une solution et il nous a été conseillé de nous regrouper en association afin que la mairie puisse aider les professionnels à travers une participation financière au gardiennage.

Comment s'est développée l'association ?

L'association a pu se développer grâce à la mise en place, par une animatrice de la CCI, d'ateliers de travail sur d'autres thèmes, tels que l'éclairage public ou encore les problématiques de voirie et le haut débit.

Et, depuis quelques temps, nous organisons des petits déjeuners itinérants dans les structures de nos adhérents. Il y en a 3 ou 4 par an.

Qu'est-ce qui a motivé l'organisation de ces rencontres ?

La volonté était de replacer les professionnels au centre de l'association. Ces petits déjeuners permettent de prendre conscience de la taille des structures de la zone et de mieux connaître l'activité de ses voisins. Chaque déjeuner propose un thème de départ suivi d'un débat, toujours dans une volonté constructive. Les échanges se poursuivent généralement sous forme de discussions à bâtons rompus sur d'autres sujets ou problématiques qui peuvent être rencontrés par les professionnels, comme les problèmes de gestion de personnel, de sous-traitance, ou des questions techniques ou financières.

Quels vont être les prochains projets portés par l'association ?

Aujourd'hui, le message important à faire passer, c'est le transfert à la communauté de communes (cf. encadré ci-contre) et la requalification de la zone industrielle. Nous

sommes dorénavant gérés par une nouvelle structure qui a d'autres moyens et une autre manière de percevoir la gestion des zones d'activités. Ce changement de gestion ainsi que les nouveaux projets sur la ZI, sont l'occasion de retourner voir les professionnels de la zone pour leur expliquer ces améliorations et de prolonger le recrutement de membres actifs pour l'association.

Quel rôle a joué l'association dans le changement du mode de gestion de la zone d'activité ?

L'association a été un facilitateur entre les professionnels et la collectivité.

Sur le projet d'extension de la zone par exemple, elle a permis un gros travail de fond. Elle a sollicité ses adhérents pour avoir des retours d'information sur l'organisation des structures, sur leurs besoins et leurs attentes.

La grande majorité des chefs d'entreprises ont été réactifs et ont répondu, permettant un gain de temps dans l'élaboration de l'étude menée par la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Par ailleurs, la confiance placée par les adhérents dans le bureau de l'association leur permet d'être représentés en cas d'indisponibilité. Cela évite les blocages et permet de gagner en efficacité.

L'association, c'est le lien avec les entreprises.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les compétences des communautés de communes et d'agglomération. Elle prévoit notamment le transfert obligatoire, de l'ensemble des zones d'activité économique (ZAE). Il peut s'agir de zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.

Ainsi, la gestion de la zone industrielle de Domazan a été transférée à la Communauté de Communes du Pont du Gard depuis le 1^{er} janvier 2017.

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

Un nouveau Conseil Communautaire

La composition du Conseil Communautaire, issue d'un accord local au moment des dernières élections, permettait aux petites communes qui n'avaient normalement qu'un seul conseiller communautaire issu de leur conseil municipal d'en avoir 2. Suite à la jurisprudence du conseil constitutionnel de Juin 2014, ces accords locaux sont remis en cause dans plusieurs situations, parmi lesquelles, la nécessité d'organiser une élection municipale partielle sur une commune pendant le mandat.

L'organisation d'une élection municipale partielle sur la commune de Saint-Bonnet du Gard a donc entraîné une nouvelle composition du Conseil, conformément à la loi. En effet, aucun nouvel accord local n'était possible suivant les règles à respecter. Le Conseil en a pris acte le 11 juillet dernier. Il est ainsi passé de 41 conseillers à 33.

Par ailleurs les petites communes n'ayant qu'un seul conseiller récupèrent un suppléant qui peut remplacer le conseiller en cas d'absence.

Enfin cette modification a impliqué la réduction du nombre de Vice-présidents de 12 à 10. De nouveaux conseillers siègent donc à la communauté de communes. Cette évolution impliquait un changement de gouvernance notamment pour les commissions.

Le conseil a donc validé le 3 octobre dernier, l'ouverture des commissions de travail aux suppléants et aux conseillers municipaux intéressés, dans la mesure où est constatée l'absence d'un conseiller communautaire dans une commission.

Ce changement doit permettre une meilleure implication des communes dans le travail des commissions, lesquelles sont une force de proposition et n'ont pas de pouvoir décisionnaire puisqu'il revient au Conseil Communautaire.

Il a également été décidé que certaines commissions travailleraient ensemble pour une meilleure transversalité.

Enfin 4 commissions ont fusionné en 2 nouvelles, suite à la diminution du nombre de Vice-Présidents. Il s'agit de Agriculture / Tourisme et Culture / Sport.

Retrouvez le détail de ces transformations sur notre site www.cc-pontdugard.fr

Initiative partenariale entre SANOFI et la CCPG

Mardi 25 octobre, Claude Martinet, Président de la Communauté de Communes du Pont Gard recevait Arnaud Le Guillou, Directeur du site Sanofi Aramon, à l'occasion d'une réception au sein des locaux techniques de Montfrin où l'industriel a fait don à l'intercommunalité d'un parc de vélos.

Dans le cadre d'une réflexion sur les déplacements au sein de l'entreprise, Sanofi a décidé de se séparer de sa flotte de vélos et a choisi d'en faire don à la CCPG. Avant d'être redistribuées dans les communes membres, la trentaine de bicyclettes a été préalablement remise en état par l'atelier ELISA 30, entreprise adaptée, employant majoritairement des travailleurs en situation de handicap.

« C'est en tant qu'acteur économique majeur du département et du territoire mais aussi en tant qu'acteur solidaire que le site d'Aramon est heureux de faire ce don auprès de la CCPG. » précise Arnaud Le Guillou.

Lilian Pitault, Président de CAP LR, réseau regroupant ces entreprises adaptées, a félicité la collectivité et l'entreprise pour leur démarche. « Nous tenons à vous remercier pour votre engagement sociétal. »

Claude Martinet et Arnaud Le Guillou ont par ailleurs réaffirmé leur volonté de poursuivre les initiatives collaboratives sur le territoire.



De gauche à droite : Arnaud Le Guillou, Directeur du site Sanofi Aramon ; Claude Martinet, Président de la Communauté de Communes du Pont Gard et Lilian Pitault, Président de CAP LR.

ACTIONS ET PROJETS

Maison des services publics

La Communauté de Communes du Pont du Gard a fait l'acquisition d'une parcelle située derrière la poste de Remoulins. Les anciens hangars ont été démolis et un espace de 1 690m² est aujourd'hui disponible pour y construire la future maison des services publics. Le permis de construire a été obtenu et les travaux démarrent au premier trimestre 2017.

Ce bâtiment permettra d'accueillir l'Inspection de l'Education Nationale, la Trésorerie Publique, le Relais-Emploi, le centre médico-social et la Police Intercommunale.

La livraison de l'opération est attendue en fin d'année 2017. Coût de la démolition et du désamiantage : 35 699 euros HT.

Office de Tourisme

En juin dernier, l'office de tourisme a bénéficié de travaux de rénovation. Toutes les menuiseries ont été remplacées pour améliorer la performance thermique globale du bâtiment, augmenter la luminosité intérieure et maîtriser les consommations d'énergie.

Ces travaux améliorent également l'esthétique du bâtiment et le rendent plus fonctionnel (porte automatique à l'entrée) en répondant aux normes d'accessibilité.

Un système d'assèchement (traitement des remontées capillaires) a été installé pour assainir ce bâtiment. Des travaux supplémentaires ont démarré à l'automne pour terminer les aménagements intérieurs de type peinture et électricité.

Coût de l'opération : 33 000 euros HT.



Siège de la CCPG

L'intercommunalité a investi dans un nouveau bâtiment, évolutif, à basse consommation d'énergie, accessible, lumineux et fonctionnel. Ce bâtiment de 190m² accueille le pôle Petite Enfance de la CCPG, ainsi que les services Gestion des déchets et Autorisation du Droit des Sols, le géomaticien et la direction.

Vous pourrez prendre contact avec ces services pour vos démarches administratives (contacts utiles en p.15 de ce bulletin).

Cet espace de travail accueille les usagers du territoire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.



Crèche de Comps

Après une remise en peinture des salles de vie de la crèche de Comps, des panneaux acoustiques ont été installés dans la salle de restauration.

Ces travaux ont coûté 3 500 euros HT. Ils améliorent le confort du bâtiment et apportent plus d'apaisement aux enfants.

ACTIONS ET PROJETS

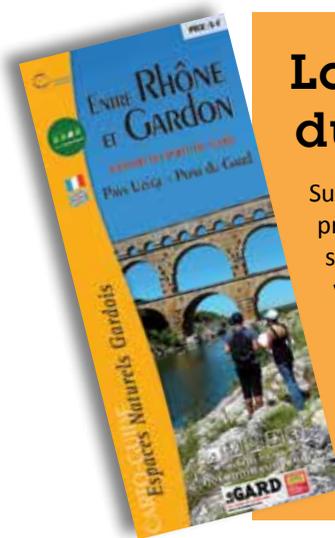
Etablissements recevant du public et accessibilité

Au regard des obligations d'accessibilité en vigueur de la loi du 11 février 2005 et l'arrêté du 8 décembre 2014, la CCPG a mutualisé un chargé de mission, afin de mettre à jour les diagnostics réalisés en 2011 par un bureau d'études pour 8 communes et effectuer les diagnostics complets de 6 autres communes.

Ce sont des critères de « services publics rendus », de fréquentation (qualité et nombre) et d'activité (permanence d'ouverture) qui ont permis de définir la priorité sur tel ou tel établissement recevant du public. Ainsi, c'est la difficulté liée à l'handicap (personne à mobilité réduite) englobant plus d'accessibilité pour tous, qui a déterminé les choix.

En conséquence, la première tranche de travaux s'axera sur les stationnements, les cheminements et les accès. La seconde phase s'orientera vers les autres formes de handicaps, en partie intérieure (repères visuels et cognitifs, signalétique).

Les collectivités disposent à présent d'un délai de 3 à 6 ans pour réaliser leurs travaux de mise en accessibilité. Ces importants programmes d'investissement bénéficieront de subventions de la Région (à hauteur de 40%) et du Centre de Gestion du Gard (de 75 000 à 300 000 euros en fonction du projet).



La nouvelle édition du carto-guide est disponible.

Suite au succès de la première édition, la Communauté de Communes du Pont du Gard vous propose de découvrir ou de redécouvrir les richesses naturelles et patrimoniales des dix-sept communes de son territoire. Une quarantaine d'idées de balades accessibles à pied, à vélo ou à cheval, vous est proposée.

Réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental, l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Gard, ainsi que le Pays Uzège-Pont du Gard, ce cartoguide est disponible au prix de 5€. Il est mis en vente dans tous les offices de tourisme du Gard, à la maison du tourisme du Gard de Nîmes mais également dans les commerces (librairies, grandes surfaces spécialisées, sites internet...).

Journée de formation professionnelle

Réinventer l'accueil de la petite enfance

Depuis 2013, des spécialistes reconnus de la petite enfance animent nos journées de formation des personnels de la petite enfance.

En 2016, nous avons innové avec Laurence RAMEAU. En effet, en plus de la journée pédagogique, la responsable du RAM a souhaité répondre à la demande des assistants maternels de bénéficier et de faire bénéficier les parents employeurs de la même conférence que les professionnels de crèche.

Laurence RAMEAU interroge les pratiques pédagogiques au regard de ce que la recherche nous apporte comme connaissances nouvelles sur le développement du jeune enfant.

Pédagogie et itinérance ludique

Comment permet-on aux enfants d'apprendre ? Par

quels aménagements, propositions de jeux, leur permettons-nous d'élaborer leurs fonctions cognitives et de favoriser le développement de leurs intelligences ?

- spatio – temporelle ;
- créative ;
- logico-mathématique ;
- sociétale ;
- émotionnelle.

Les expériences de l'enfant sont essentielles car elles lui permettent d'intérioriser des éléments qu'il utilisera pour ses apprentissages futurs. Toutes les expériences de l'enfant mettent en place un système de pensée et des notions qu'il redécouvrira par la suite.

L'aventure, la découverte, les expériences, et surtout le plaisir

Il ne s'agit pas de laisser tout faire à l'enfant mais de poser des limites, un cadre.

L'itinérance ludique, c'est :

- Une grande liberté dans le jeu de l'enfant : un environnement pensé pour éviter d'avoir à dire « non » dans le jeu de l'enfant.
- Une disponibilité de l'adulte qui accompagne le jeu de l'enfant : par son regard, en commentant ses jeux, en entrant dans l'univers de l'enfant lorsqu'il y est invité.
- Des expérimentations libres et riches : avec du matériel simple, ou des jeux « neutres », l'enfant fait de multiples expériences.



Nouveau site web de la CCPG

Depuis 2010, vous pouvez visiter le site Internet de la CCPG, une vitrine web qui a pour vocation d'apporter régulièrement les informations liées aux actions et projets qu'elle met en oeuvre sur son territoire.

C'est en vue d'améliorer le site web sur les plans ergonomique, graphique, fonctionnel et éditorial, afin qu'il corresponde davantage à vos attentes, qu'il est aujourd'hui totalement refondu.

Il permettra notamment un meilleur confort de navigation depuis les appareils smartphones et tablettes.

Des démarches administratives aux projets en cours, en passant par l'agenda complet des événements du territoire, ce site est votre outil incontournable.

Intuitivité, sobriété et praticité sont les maîtres mots de ce nouvel interface riche en renseignements, à découvrir dès ce début d'année !

ACTIONS ET PROJETS

Finances publiques

Le mardi 8 novembre 2016, le Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard a signé avec Pierre JUANCHICH, Directeur Départemental des Finances Publiques du Gard et Jean-Jacques FORGET, Comptable Public, une convention de partenariat visant à faciliter les échanges d'informations entre l'administration des Finances Publiques et la Collectivité pour la période 2017-2020.

Cette volonté s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration des comptes publics. Les enjeux sont multiples :

- Développement d'une démarche conjointe d'amélioration de la qualité des informations échangées,
- Mise en place d'un cadre de travail commun,
- Offrir une meilleure lisibilité des comptes,
- Améliorer le service rendu aux usagers,
- Conforter l'expertise financière et fiscale au service des décideurs,
- Soutenir les progrès de la dématérialisation.

Ces actions s'appuient sur les relations de proximité déjà établies et tiennent compte des évolutions réglementaires notamment celles liées à la réforme territoriale (suppression de syndicats, nouveaux transferts de compétences à venir en matière d'eau, d'assainissement, de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations...).

Un comité de suivi sera chargé de faire le point sur la réalisation des actions et d'en évaluer les résultats.



De gauche à droite : Claude MARTINET, Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard ; Pierre JUANCHICH, Directeur Départemental des Finances Publiques du Gard et Jean-Jacques FORGET, Comptable Public.

La mutualisation des services se poursuit

Depuis le 1^{er} juin 2015, la CCPG a entamé un processus de mutualisation des services, en mettant en place un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour ses communes membres (pour les administrés rien ne change, les autorisations d'urbanisme sont toujours déposées en mairie).

L'évaluation de ce service s'est déroulée le 13 septembre 2016 à DOMAZAN, et a regroupé plus d'une trentaine de participants, dont les élus communaux et les agents administratifs affectés à cette mission. Un bilan financier a été présenté pour 2015, dont les dépenses à hauteur de 53 729.75 € ont été supportées en intégralité par la Communauté de Communes.

Depuis 2016 ce principe change et chaque commune paie le service selon 2 critères :

- Une redevance de 1€/ habitant.
- Un montant donné pour chaque acte, basé sur le temps affecté au permis de construire.

S'agissant d'une démarche évolutive, les communes ont déjà exprimé des attentes dans d'autres domaines tels que la sécurité, les systèmes informatiques ou encore le conseil juridique etc. Affaire à suivre !

PAGE PRATIQUE

>>> Transport À la Demande

Suite au transfert de la compétence *Transport* du Département à la Région, le service de TAD ne pourra pas être assuré au début de l'année 2017.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès que le service de TAD sera à nouveau opérationnel.

>>> SPANC

Les propriétaires disposant d'une installation d'assainissement non collectif, n'ayant pas réalisé leur contrôle obligatoire doivent contacter notre prestataire pour convenir d'un RDV : Société Alliance Environnement

M. David BELTRAN

06 17 02 81 74

d.beltran@alliance-env.fr

>>> Service Petite Enfance

Accueil collectif

Accueil régulier ou occasionnel, l'enfant évolue en compagnie d'autres enfants encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : petiteenfance@cc-pontdugard.fr

RAM « Petit d'Homme » (accueil individuel)

Le relais assistants maternels est un lien entre parents et assistants maternels. C'est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres, d'échanges et de médiation.

Tél : 04.66.37.65.77

Mail : v.gavilan@cc-pontdugard.fr

P'tit LAPE (lieu d'accueil enfants-parents)

« Le P'tit Lape » est un espace convivial de rencontres, d'échanges et de parole pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : petiteenfance@cc-pontdugard.fr

>>> L'office de Tourisme du Pont du Gard

Il couvre tout le territoire de la communauté de communes. Vous pouvez y trouver entre autres les dates des manifestations qui se déroulent sur le territoire de la CCPG.

Tél : 04.66.37.22.34

Mail : info@ot-pontdugard.com

Site web : www.ot-pontdugard.com

>>> Police Intercommunale

La police intercommunale intervient sur tout le territoire de la communauté de communes à partir de 18h.

Chef de Service - Stéphanie MATHIEU

Tel : 04.66.03.19.34 / Port : 06.37.65.44.27

>>> Service aux entreprises

Contact : tél : 04.66.37.67.75

Mail : s.rochas@cc-pontdugard.fr

>>> Gestion des déchets

Déchèterie de Comps - Tél : 04.66.37.67.67

(Pour les usagers de Comps et Montfrin).

Déchèterie de Meynes - Tél : 04.66.37.67.67

(Pour les usagers de Meynes).

Déchèterie de Fournès - Tél : 04.66.01.88.04

(Pour les usagers de Fournès, Castillon du Gard, Remoulins, St Hilaire d'Ozilhan, St Bonnet du Gard et Valliguières).

Déchèterie d'Uzès - Tél : 04.66.22.32.70

(Pour les usagers d'Argilliers, Collias et Vers-Pont du Gard).

Déchèterie de Connaux - Tél : 04.66.90.58.00

(Pour les usagers de Pouzilhac).

Déchèterie d'Aramon - Tél : 0800.82.10.10

(Pour les usagers d'Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers).

>>> Les Relais Emplois

Accompagnement de proximité dans la recherche d'emploi, de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Remoulins – 71 av Geoffroy Perret 30210 REMOULINS

Tél : 04.66.37.27.13

Aramon - Avenue Saint Martin 30390 ARAMON

Tél : 04.66.57.11.66

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

>>> Contacter la CCPG

La Communauté de Communes du Pont du Gard vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Tél : 04.66.37.67.67 / Mail : contact@cc-pontdugard.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PONT DU GARD

PRÉSENTE

VOIX d'ICI & de LÀ

FESTIVAL

DU 5

AU 19

FÉVRIER 2017



Dimanche 5 février Église de St Hilaire d'Ozilhan - 17h

COROU DE BERRA – CHANTS POLYPHONIQUES

Dimanche 12 février Église d'Aramon - 17h

RADIO BABEL MARSEILLE – POLYPHONIES POLYGLOTTES

Dimanche 19 février Église de Fournès - 17h

ENSEMBLE TEMPS NOUVEL – MUSIQUE DE PROVENCE



www.cc-pontdugard.fr
contact : 04 66 37 67 70



St HILAIRE
D'OZILHAN



www.aramon.fr



Mairie de Fournès
39000 Fournès